



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Commission des
Institutions et de la Révision
constitutionnelle

Luxembourg, le 22 décembre 2022

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la résolution de Monsieur Fernand Kartheiser relative à la possibilité de prêter serment dans une des trois langues administratives.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la résolution devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés